

Projet de numérotation des maisons

Une réponse à une demande

Diagnostic de la commune:

Une nécessité pour assurer services de proximité et services de secours

47% des habitations ont une adresse complète avec un numéro

53% des lieux-dits restent à numéroté, c'est-à-dire 809 maisons.

Méthode:

Un travail en concertation et un engagement "à la carte"

Une commission travaille en partenariat avec le service courrier de La Poste. Cette commission est ouverte à tous les habitants. Il est possible d'y venir une fois pour donner son avis sur un quartier, ou plus souvent si le cœur vous en dit... Les quartiers peuvent aussi s'organiser pour des réunions chez l'habitant. Un (ou des) porte-parole(s) du groupe représentera (représenteront) alors le quartier à la commission qui se réunit environ une fois par mois, un samedi de 10h à 12 h. Les dates sont annoncées dans la presse ou sont consultables en mairie. Des réunions publiques permettront à chacun de s'exprimer avant que le conseil valide l'attribution des numéros. Le travail avancera secteurs par secteur. La Poste fournira les cartes "communiquez votre adresse". Les services du cadastre et les hébergeurs de logiciels de navigation (GPS) seront informés des modifications. La plaque avec votre numéro vous sera donnée par la mairie, mais vous pouvez préférer acquérir par vous-même une plaque à votre goût.

Comprendre les cartes:

Des propositions, à valider avec vous, dans le respect de l'histoire des lieux, en pensant à l'avenir

Les crochets représentent les entrées des villages (futurs emplacements des panneaux)-ce sera l'occasion de les (re) poser, les refaire si abîmés, les mettre en conformité -.

Pour les grands villages, chaque « rue » change de dizaine ; pour les villages moins grands ou les culs de sac, la numérotation se fait dans un sens giratoire. Des panneaux directionnels indiqueront les séries dans les "rues".

Les numéros rouges sont des numéros réservés "au cas où", pour anticiper des changements de propriétaires, d'affectation, des logements supplémentaires futurs possibles.



DIRECTION DU COURRIER OUEST BRETAGNE

LOGO COMMUNE

CHARTRE D'ENGAGEMENT ET DE PARTENARIAT

Préambule

À ce jour, environ un tiers des communes du territoire n'a pas encore signalé le nom des rues, ni numéroté la totalité de leurs habitations.

Or, sans nom ni numéro, l'accès au domicile est difficile, aussi bien pour les facteurs que pour les services à domicile ou les services de secours. Chacun sait pourtant qu'une intervention rapide et certaine sur le lieu exact d'un sinistre peut sauver des vies.

Chaque citoyen doit être assuré de pouvoir bénéficier des services de proximité ou services de secours d'une façon homogène, ce qui n'est actuellement pas le cas. La notion d'adresse est au cœur de cette problématique.

La Poste fait du raccordement postal des habitations une priorité et propose aux élus locaux de collaborer sur le sujet.

La présente charte d'engagement et de partenariat entend poser les bases de cette coopération.



CHARTRE D'ENGAGEMENT ET DE PARTENARIAT

La Poste du Courrier de **OUEST BRETAGNE**, représentée par Monsieur Christian FAIVRET

Et

La Commune De Cléguérec, représentée par Monsieur Marc ROPERS, le Maire.

Ont décidé de formaliser leur partenariat et de signer ensemble la présente charte.

Dans ce cadre,

La Commune de Cléguérec

S'engage à :

- Dénommer ses rues, chemins et toutes voies publiques
- Numéroté sous forme classique tous les accès aux habitations
- Apposer les panneaux de rue et plaques numérotées.
- Matérialiser les noms de tous les lotissements ouverts à la circulation publique par des panneaux placés à l'entrée de ceux-ci.
- Associer La Poste aux projets d'urbanisme (dénomination des voies) ainsi qu'aux projets de construction et de rénovation (lotissements, zone artisanale, etc ...)
- Informer La Poste des projets de lotissement sans partie commune, soumis seulement à la déclaration préalable.
- Informer les habitants de leur nouvelle adresse et de la bonne implantation de la boîte aux lettres.

La Poste

S'engage à :

- Mettre à disposition les documents sur l'état des lieux du raccordement postal local.
- Soutenir et conseiller la commune pendant toute la durée du projet.
- Participer à d'éventuelles réunions publiques.
- Fournir gracieusement aux habitants de la commune :
 - o Des cartes de changement d'adresse « Communiquez votre adresse » permettant aux habitants d'informer leurs correspondants, en dispense d'affranchissement.
 - o Une liste exhaustive de tous les organismes à contacter en priorité.

Engagements réciproques :

- Les parties conviennent de mesurer et d'analyser ensemble les actions menées, notamment celles relevant de la loi 'Informatique et Liberté'.
- Les parties mettent à la charge de leurs collaborateurs le même engagement de confidentialité.
- La Mairie volontaire et La Poste se concèdent le droit d'utiliser la présente charte dans le cadre d'opérations de relations publiques, visant à promouvoir les efforts menés en commun.

Fait à Cléguérec, le 12 / 10 / 2015
En deux exemplaires originaux.

Pour la commune

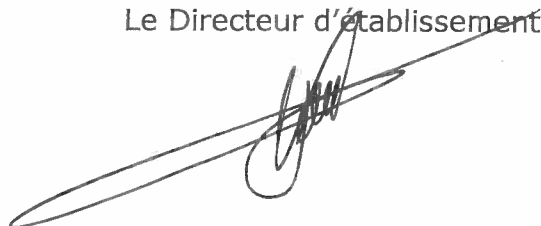
Pour La Poste

Le Maire.

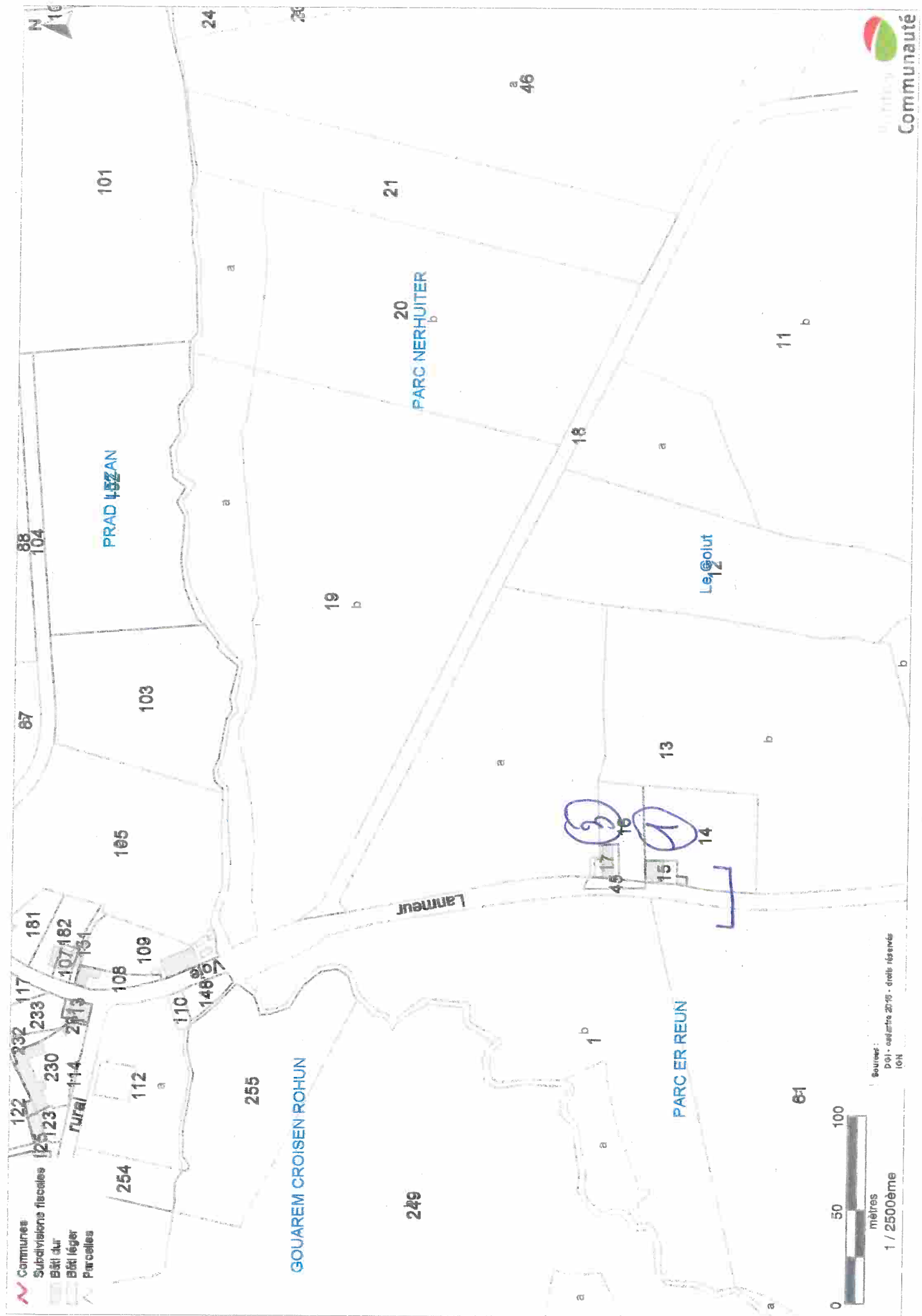
Le Directeur d'établissement



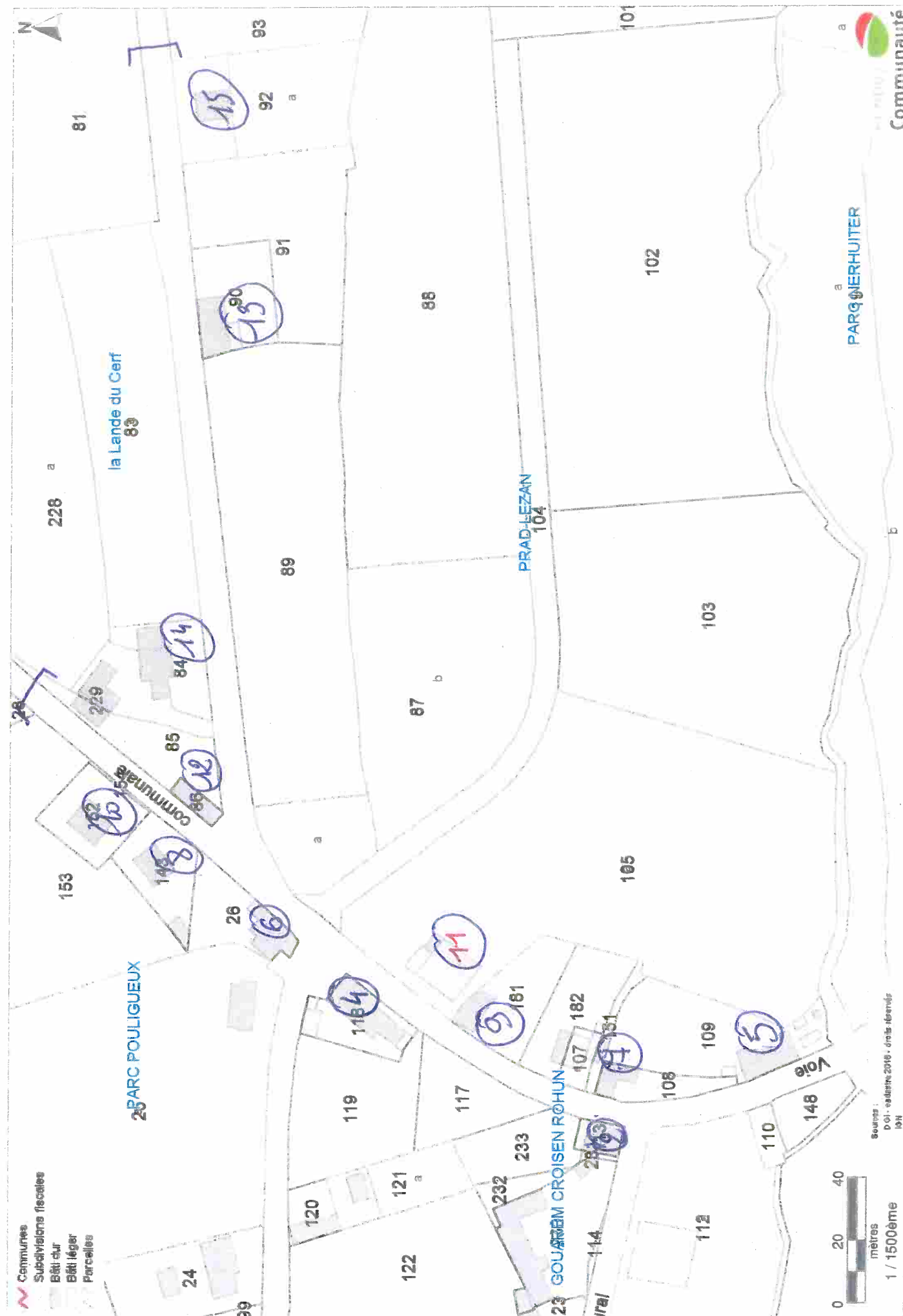
MAIRIE DE CLEGUEREC
56 (Morbihan)



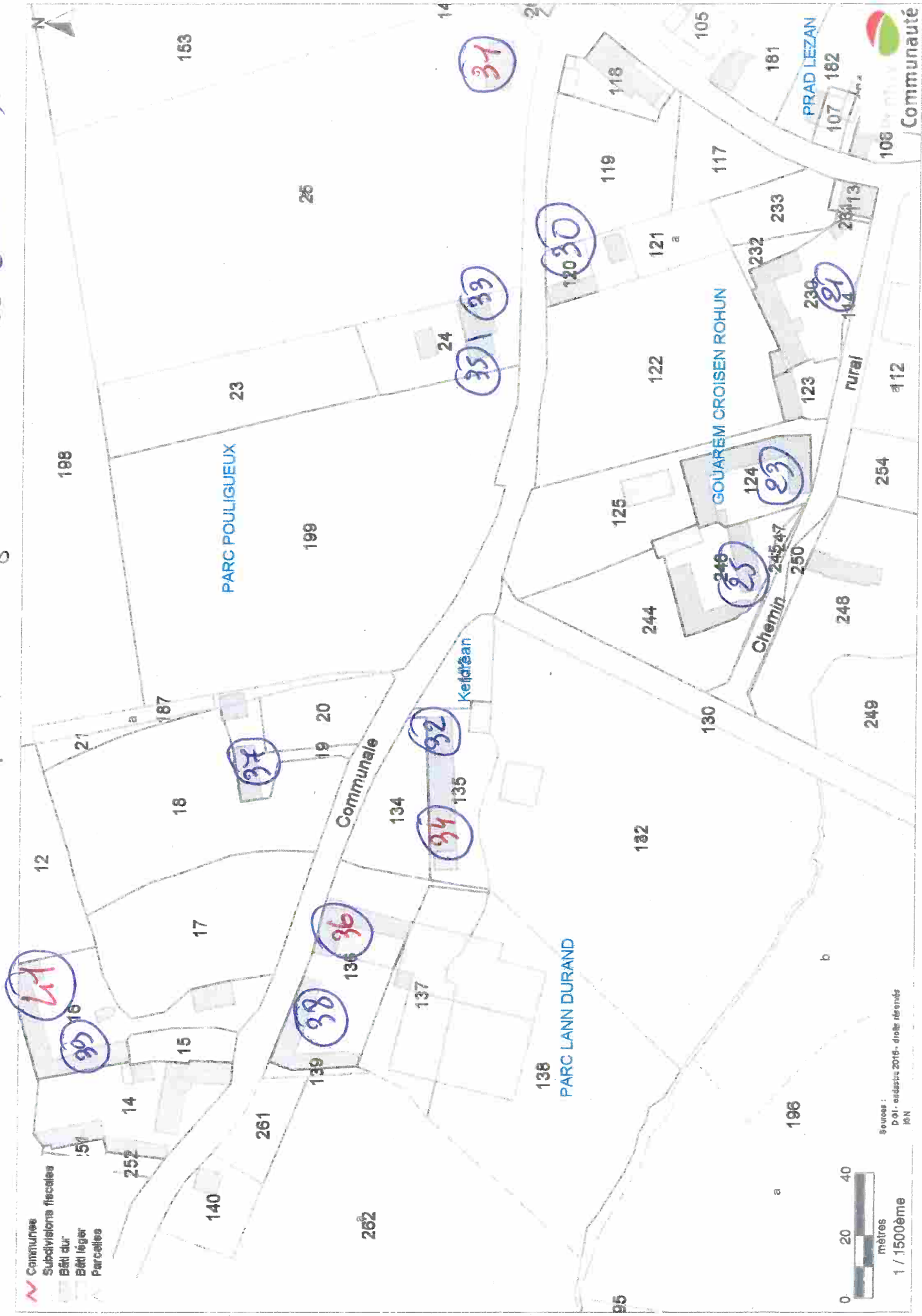
Kerdrean 1 et 3



Herodian unités sans lot et les d'origine

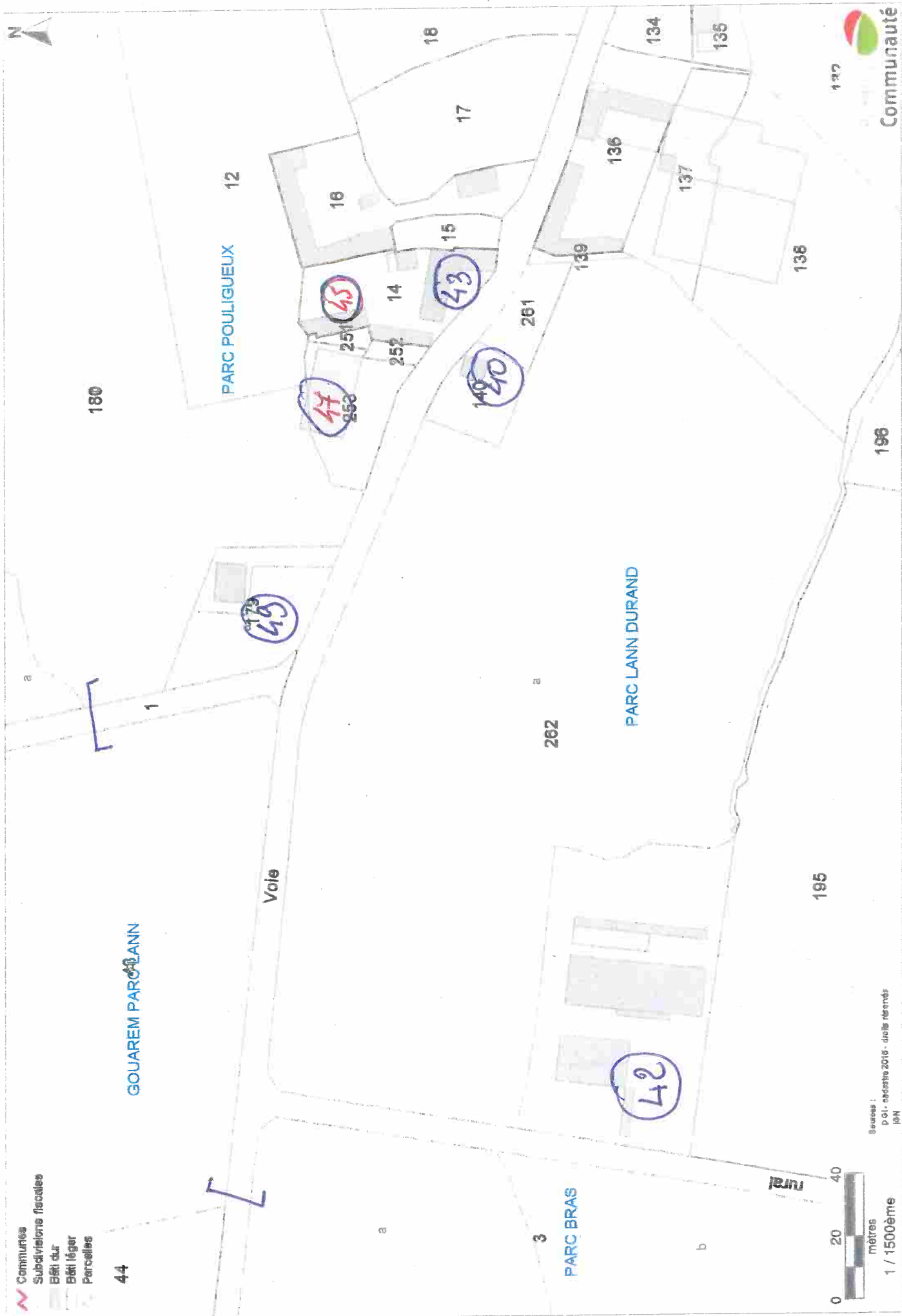


Kerdrean vineyards and trentaines (de 24 à 39) et 41



Emprise (xmin, ymin, xmax, ymax) : 248550, 8799851, 248974, 8800236

Ker dreau Quarantaines sauf 41



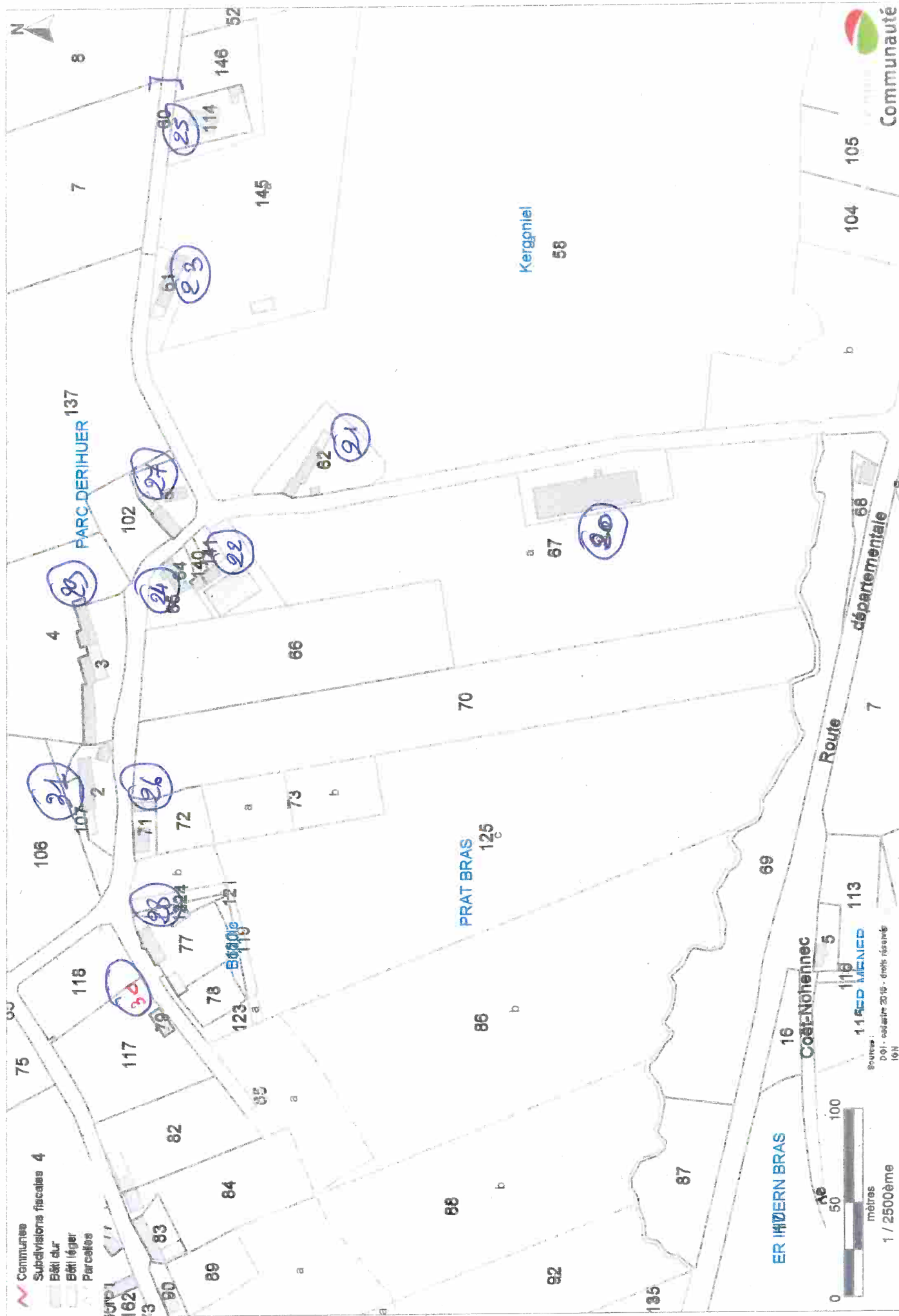




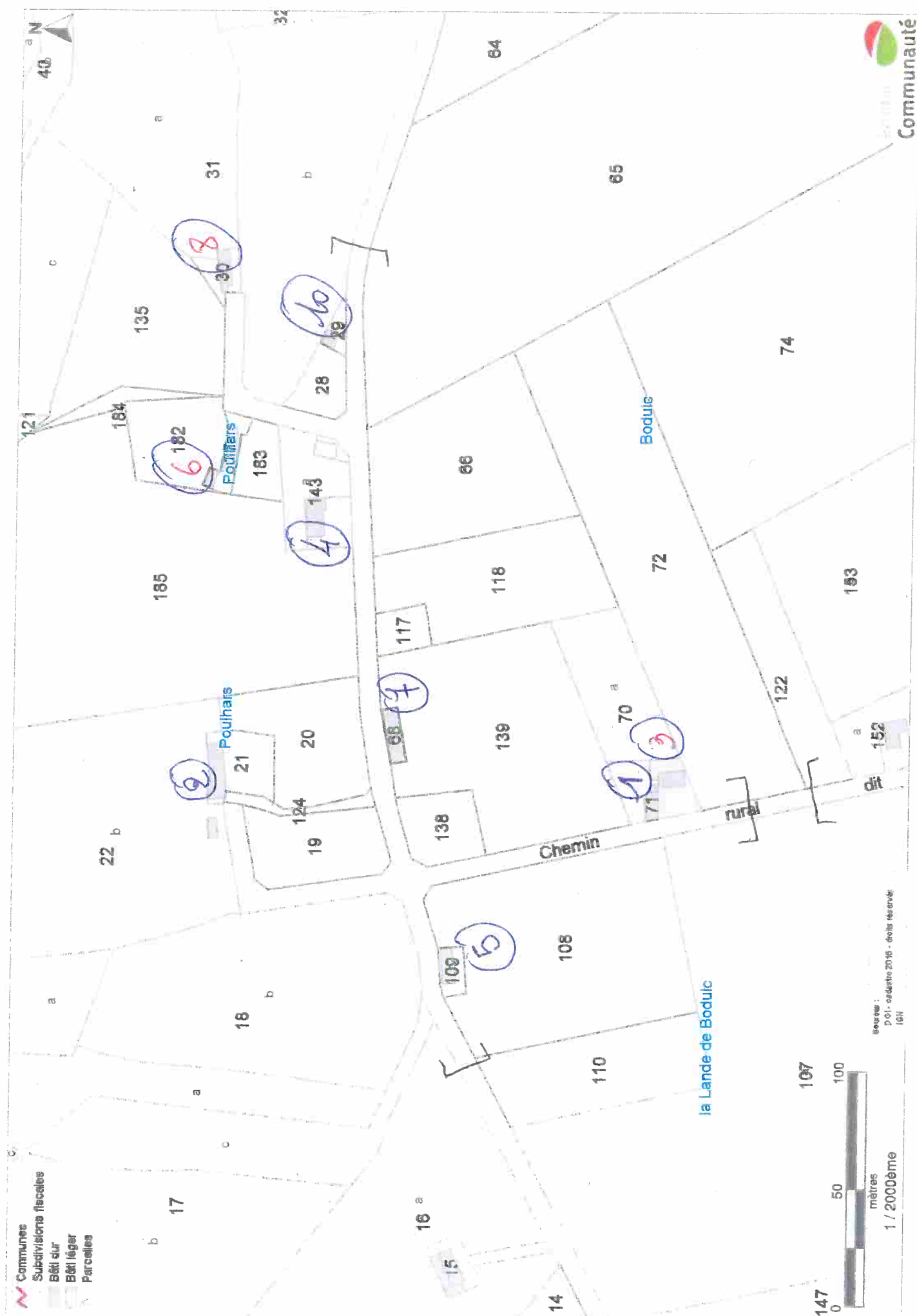
3



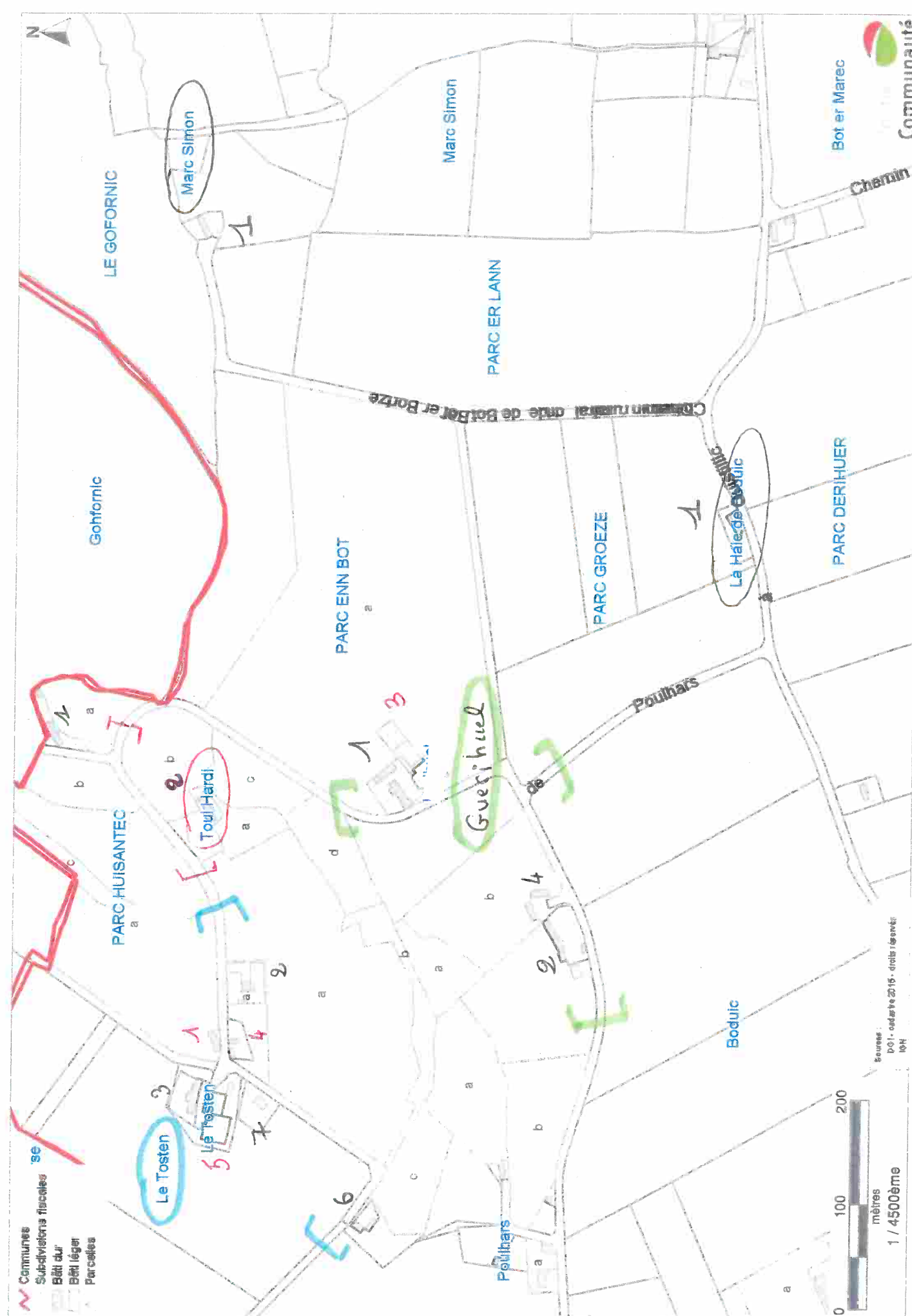
Boduez wingtunes (20 à 31)



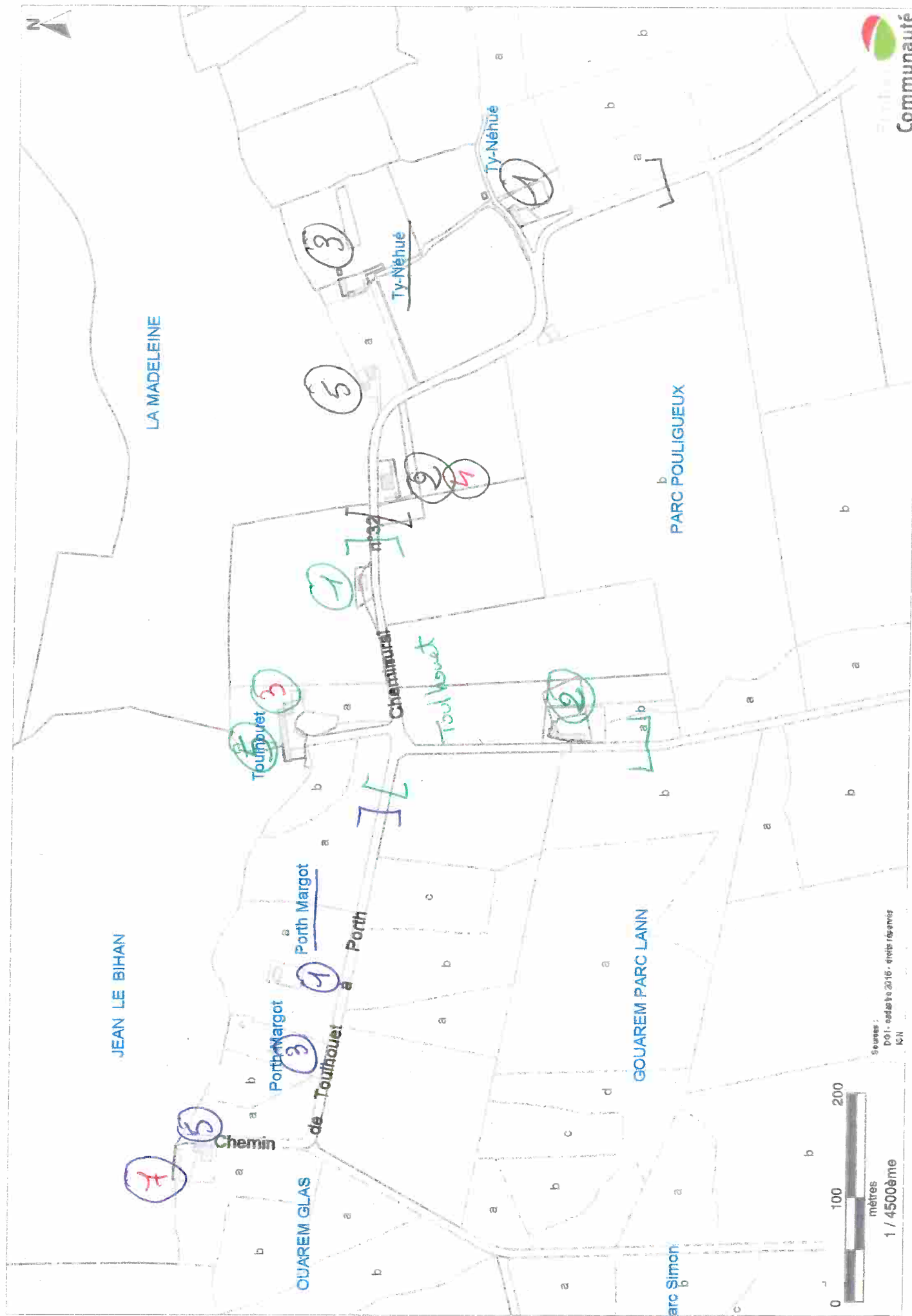
Poulhars



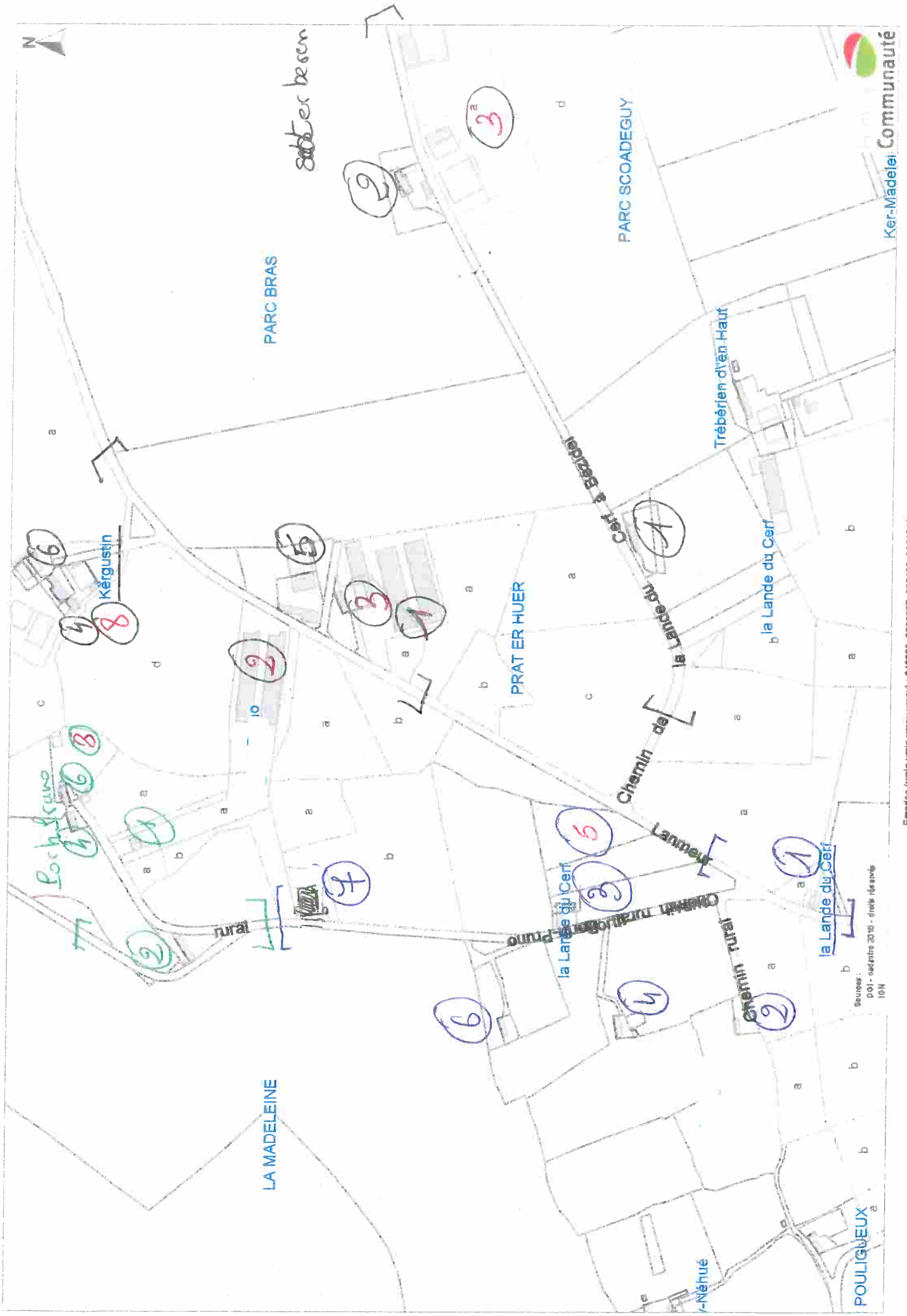
Le Tosten - Poullhard - Guerihuel -



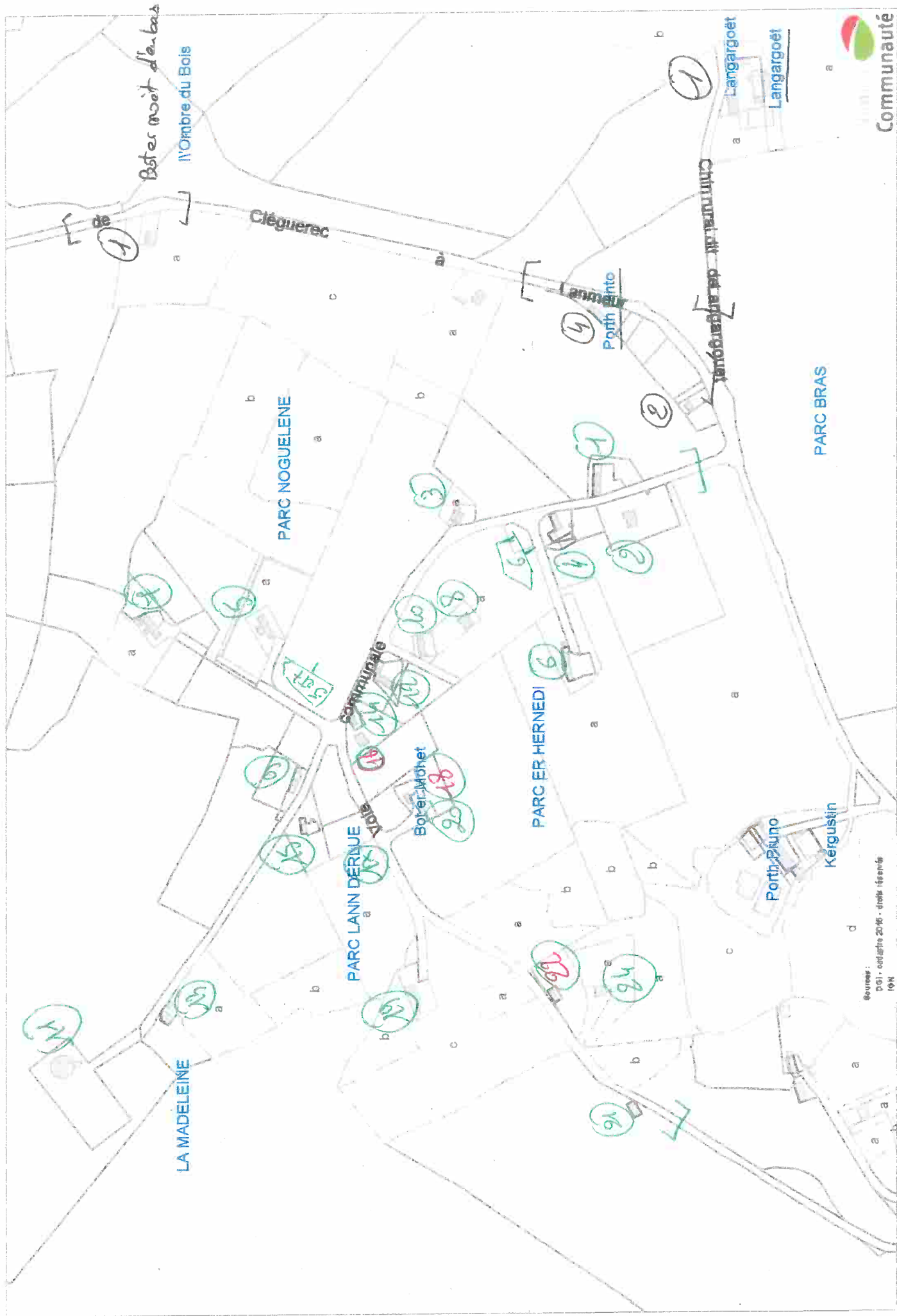
Porth Margot - Toullhouet - Ty Nêhue



Lande du Cerf - Loch Krano - Kerogastum - Scot er besen

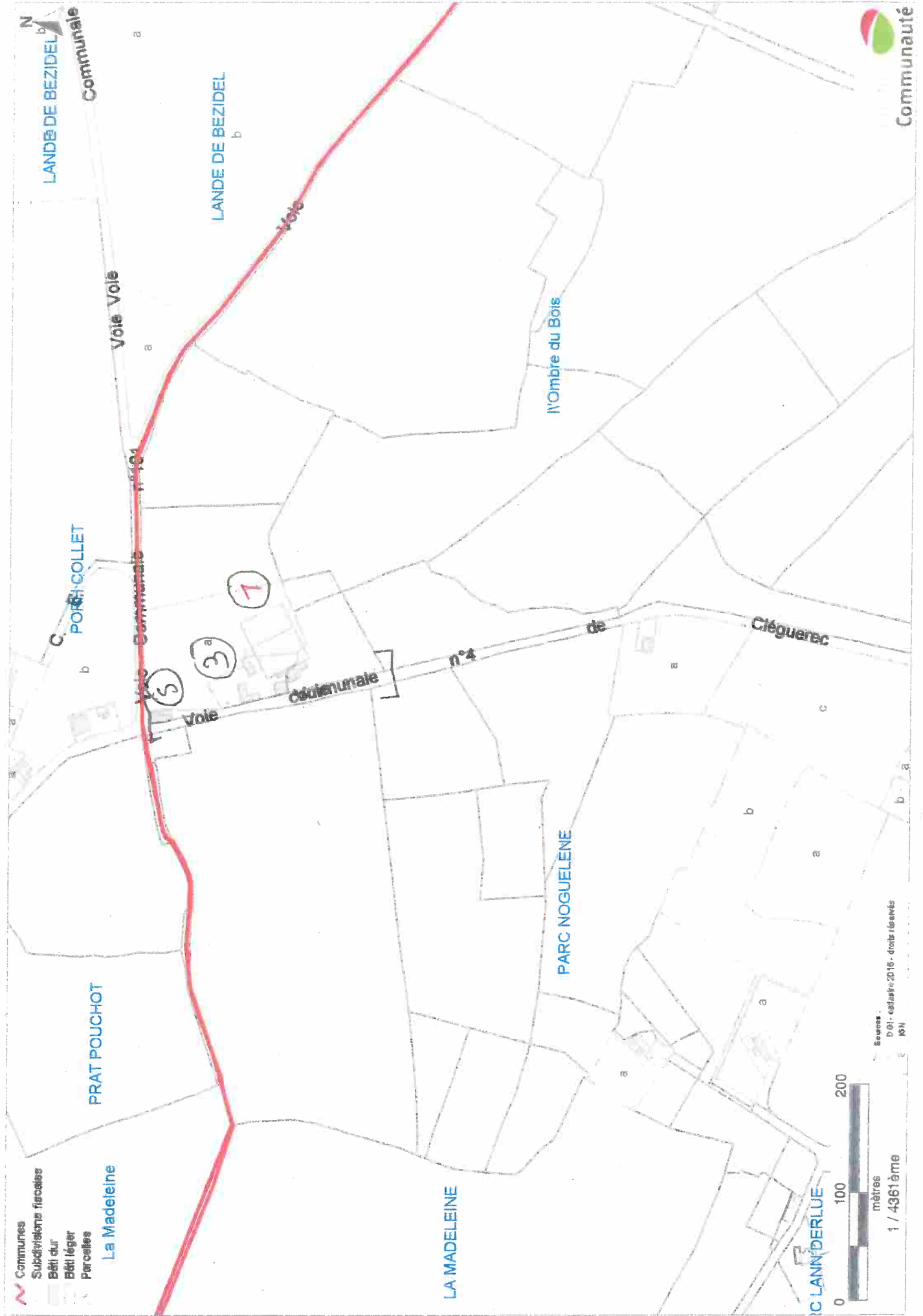


Boter moët - Langargoeët - Porth Linto - Boter moët d'en bas



Source :
DGI - cartographie 2016 - droits réservés
IGN

den Houten



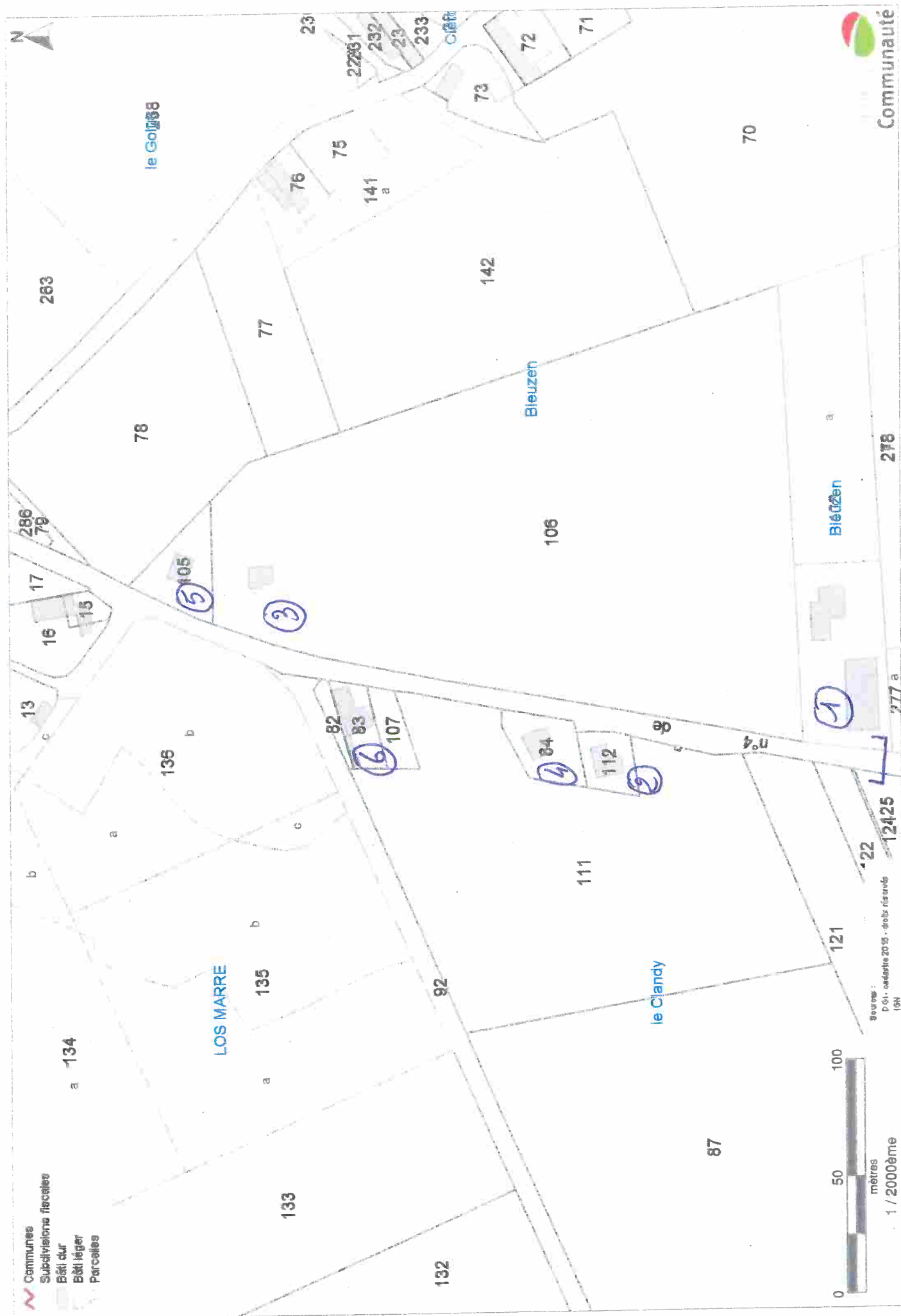
Botarbartze



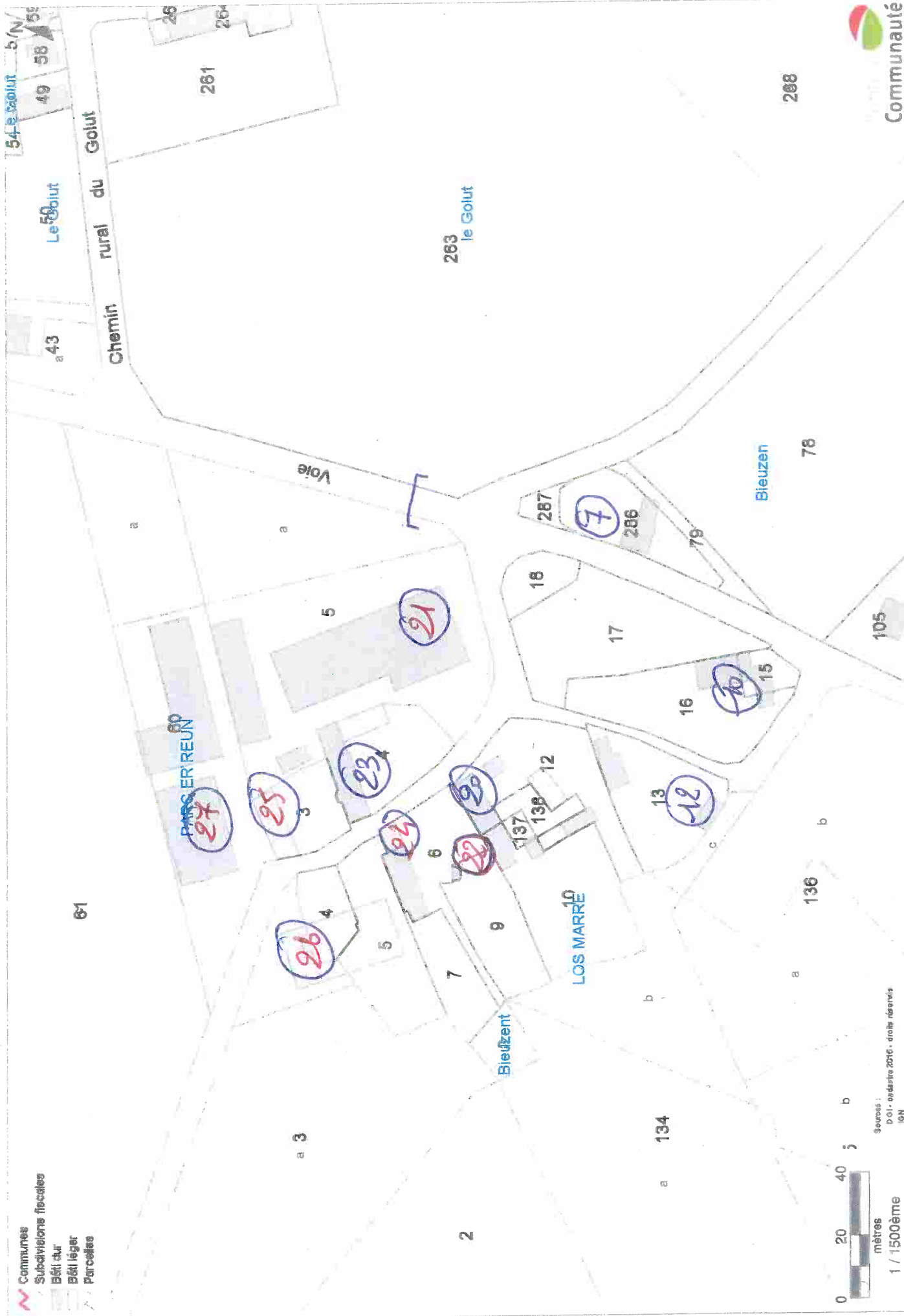
Communauté



Bienen de la 5



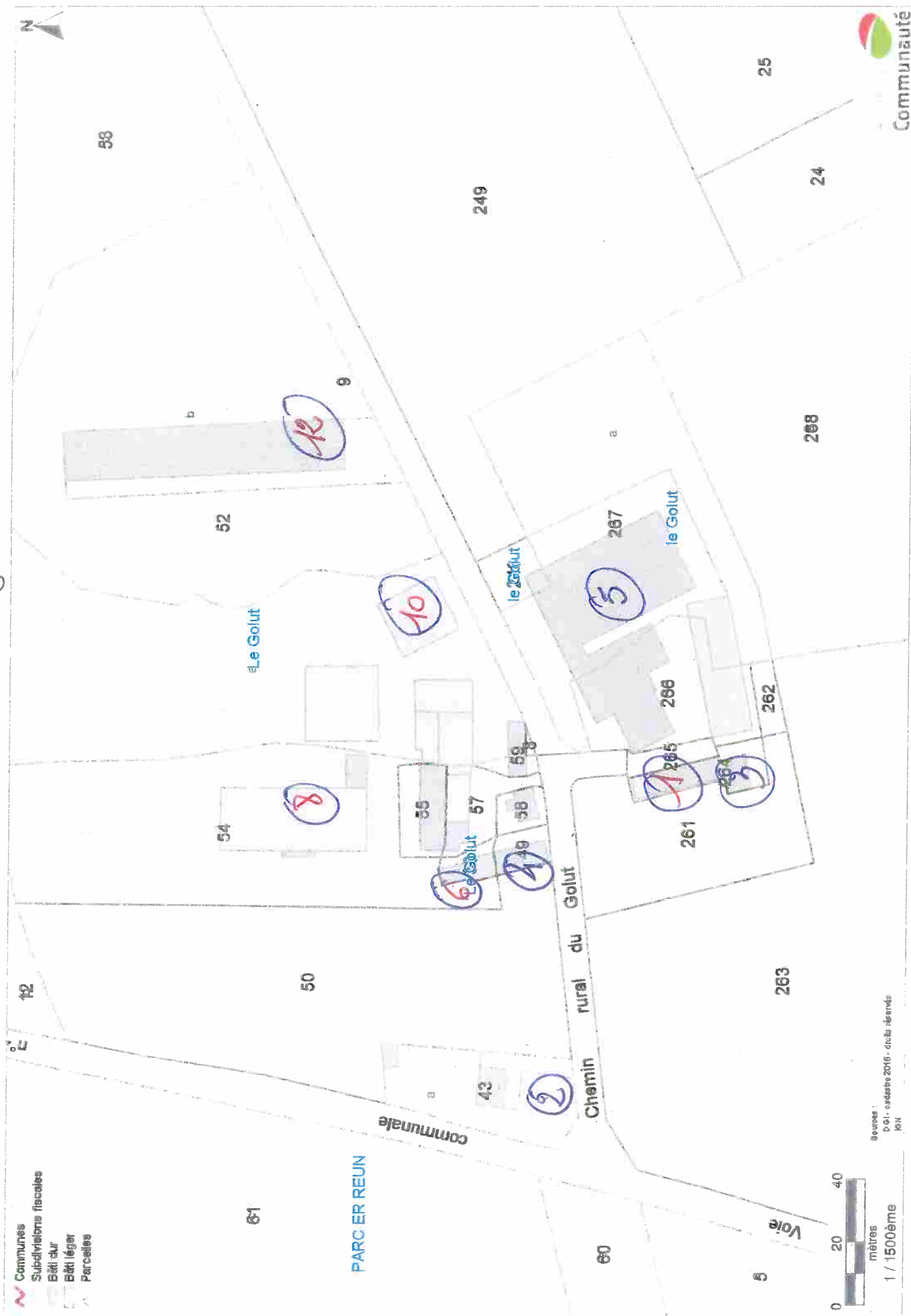
Bleuzen de 7 à 24



0 20 40 5 b
 mètres
 1 / 1500ème
 Sources :
 D.O.I. - cadastre 2016 - droits réservés
 IGN



Le Golut



Sources :
D.G.I. cadastre 2016 - data révisée
10 N

Emplois (xmin,ymin,xmax,ymax) : 248874, 6798084, 249289, 6798349